

# Animateur d'Inclusion par le Sport (AIS)

Insertion Professionnelle

Format : Présentiel    Durée : 70 h

## Présentation

L'animateur d'inclusion par le sport utilise le sport comme un outil pédagogique au service de l'inclusion sociale et professionnelle. La formation est structurée en 4 modules progressifs couvrant la connaissance des publics, les fonctions et postures AIS, la pédagogie sportive et les partenariats territoriaux.

*Taux de satisfaction : 81,74 % — Taux de recommandation : 99,61 %. Accessible aux personnes en situation de handicap.*

## Objectifs pédagogiques

- Animer des séances de sport pour identifier les savoir-être des publics
- Valoriser les savoir-être en délivrant des cartes de compétences (MATCHS)
- Identifier les besoins et les freins des publics à l'inclusion sociale et professionnelle
- Orienter les publics vers les bons interlocuteurs du territoire
- Élaborer une stratégie "Aller vers"
- Diagnostiquer les besoins du public
- Construire des séances et des ateliers sportifs
- Analyser et formaliser des compétences
- Connaître les dispositifs de droit commun

## Prérequis

- Forte appétence pour le sport et sa dimension sociale et éducative
- Au moins une année d'expérience significative d'animation de séances sportives
- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral
- Connaissance de base des outils numériques
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive

## Public visé

Animateurs, éducateurs sportifs, travailleurs sociaux souhaitant utiliser le sport comme vecteur d'insertion sociale et professionnelle.

## Informations réglementaires (Qualiopi)

### Délais d'accès

Réponse sous 48 h ouvrées. Entrée en formation dans un délai de 4 semaines après signature de la convention et accord de financement.

### Modalités d'évaluation des acquis

- Questionnaire de positionnement initial (avant l'entrée en formation)
- Évaluations formatives tout au long du parcours
- Évaluation sommative en fin de formation
- Questionnaires de satisfaction à chaud et à froid

### Accessibilité — personnes en situation de handicap

Le référent handicap étudie toute demande d'adaptation pédagogique, matérielle ou temporelle. Contact : [contact@ekp-associes.fr](mailto:contact@ekp-associes.fr) • +33 6 95 96 02 07.

